Le CESE appelle à mettre en place rapidement un pacte économique, social et écologique pour parvenir à la cohésion sociale et mener les transitions nécessaires

Rapport annuel sur l'état de la France 2019

PUBLIÉ LE 11/09/2019

L'année écoulée fut marquée par des mouvements sociaux qui ont révélé les nombreuses failles qui affectent la société française. Le mouvement dit des « gilets jaunes » a mis en exergue l'ampleur des fractures sociales et territoriales dans notre pays. Si personne n'avait pu réellement et sciemment anticiper un tel mouvement, il est notable que **les causes de mécontentement avaient, elles, été pointées par le Conseil économique, social et environnemental** (CESE).

Exercice annuel, sur **demande constitutionnelle du Premier ministre**, la remise du Rapport annuel sur l'état de la France permet au CESE de commenter les indicateurs de richesse complémentaires au PIB (Produit Intérieur Brut) et d'ainsi appréhender en profondeur l'état des français et de la France. Le CREDOC est venu cette année enrichir le RAEF. Il a apporté son éclairage sur la faible cohésion sociale et le malaise grandissant des classes « modestes » qui se sentent menacées de déclassement.

Appuyé sur l'étude de l'ensemble des indicateurs, le CESE a présenté ses préconisations pour **permettre de relever le double défi de parvenir a? la cohésion sociale tout en menant avec détermination les transitions nécessaires**. Les propositions formulées dans ce RAEF peuvent se résumer autour de deux axes forts : la **refonte de la fiscalité?** d'une part et **l'engagement d'une politique volontariste d'investissement** d'autre part.

La refonte du système fiscal dans le sens d'une plus grande justice sociale

Pour le CESE, cette refonte doit se faire en **prenant en compte les capacités contributives** de chacune et chacun et en veillant a? une **meilleure répartition** des efforts. Elle est à coupler à une action plus volontariste contre la fraude et l'évitement fiscal, ce qui améliorerait le consentement a? l'impôt. Le CESE souhaite également accroitre la lisibilité? mais aussi l'efficacité? économique, sociale et environnementale des outils fiscaux.

Par ailleurs, le CESE recommande que le pouvoir d'achat s'inscrive plus globalement dans la lutte contre les inégalités et s'articule mieux avec la politique environnementale et celle de l'emploi. Pour ce faire, le CESE préconise que **les études d'impact des projets de loi intègrent une analyse des répercussions sur le pouvoir d'achat de toutes les catégories de ménages français**.

Adopter une politique ambitieuse en matière d'investissements publics et privés pour favoriser les transitions écologiques

Pour que la France soit préparée aux grands défis de demain, il est nécessaire de mobiliser d'importants moyens. Pour le CESE, cela suppose préalablement **un meilleur fléchage de l'épargne vers les investissements écologiques et de long terme**. À ce titre, le CESE estime qu'une réflexion devrait être entamée sur la fiscalité des droits de succession et des donations pour orienter les comportements vers le financement du développement durable.

Le Conseil préconise également de stimuler les investissements matériels et immatériels, industriels et écologiques, notamment ceux dans la R&D et les compétences, de nature a? générer des emplois de qualité?, a? accroitre la performance des entreprises et a? participer a? la revitalisation des territoires.

Pour le CESE, face a? ces enjeux, un traitement spécifique au niveau européen, de la dette verte et des investissements ayant trait a? la transition écologique, constituerait une évolution nécessaire.

Enfin, le CESE propose de manière prioritaire que le **système de mesure du PIB soit réformé, de manière à prendre en**

compte les impacts de la croissance sur le climat et donc inciter l'investissement pour les générations futures.

Cet avis, rapporté par Christel TEYSSEDRE (Groupe de l'Artisanat) et Hervé LE BOULER (Groupe environnement et nature) pour la section de l'économie et des finances du CESE, présidée par Hélène FAUVEL (Groupe CGT-FO), a été présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 11 septembre 2019.

L'avis a été adopté en plénière avec 162 voix pour et 12 abstentions.

Contact presse :
Godefroy Daubin
06 67 98 27 32
godefroy.daubin@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026